

AMBITION :

CULTIVER LA RICHESSE
DES PAYSAGES
AGRICLES ET
NATURELS

Maintenir et accompagner l'installation d'agriculteurs et la création d'exploitations agricoles qui concilient viabilité économique, acceptabilité écologique et valorisation des paysages

ORIGINE ET CADRE DE L'ACTION

SITES ET COMMUNES CONCERNÉS

Tout le territoire

PILOTE DE L'ACTION

- Direction de l'Attractivité Economique et Touristique de la CCMP

BÉNÉFICIAIRES DE L'ACTION

- Agriculteurs du territoire
- Habitants consommateurs du territoire
- Collectivités locales

CONVERGENCE AVEC D'AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES DU TERRITOIRE

- PLUi-H
- Fiche socle n°1 de la stratégie attractivité économique et touristique de Mellois en Poitou
- Projet de territoire
- Stratégie agricole et alimentaire de Mellois en Poitou dont le dispositif « Mangeons Mellois »
- Action tourisme

CONTEXTE ET ENJEUX

Le renouvellement de la population agricole est un enjeu national qui se manifeste également dans le Mellois en Poitou. Le départ en retraite d'agriculteurs dont les exploitations ne sont pas reprises se traduit par l'augmentation de la taille des exploitations dont les modes de culture s'industrialisent et les formes juridiques se privatisent. L'accès au foncier agricole se complique pour de nouveaux arrivants « non issus du monde agricole » et la population agricole du territoire diminue.

OBJECTIFS VISÉS PAR LA FICHE ACTION

Donner la possibilité à de nouveaux agriculteurs de s'installer sur le territoire en soutenant la reprise d'exploitations existantes ou en mettant à leur disposition du foncier cultivable. L'objectif est ici de combiner l'épanouissement de ces exploitations agricoles avec la valorisation des paysages et la préservation des écosystèmes du Mellois en Poitou par le biais d'un modèle économique viable pour l'exploitant.

FREINS À LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

- La pression foncière liée à l'industrialisation et la privatisation de grandes exploitations agricoles
- Le coût élevé de l'hectare de terre agricole
- Faible attractivité du métier qui peut présenter des contraintes horaires dont des astreintes, de faibles revenus, et impacter la vie sociale
- les difficultés d'acquisition du patrimoine bâti (hangar, granges ...) concurrencé par d'autres usages (artisanat, hébergement de tourisme ...)

LEVIERIS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

- La contractualisation pour l'approvisionnement de la restauration locale et le développement des circuits courts
- Des commandes publiques passées aux agriculteurs pour l'achat de prestation de services (ex. achat d'énergie, entretien d'espaces publics)
- le Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT) qui comprend dans ses actions phare le soutien aux projets agricoles : installation et transmission-reprise

PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

| Actions | Partenaires techniques | Moyens financiers | Temporalité |
|---|---|--|--|
| ▲ STRATÉGIQUE ET RÉGLEMENTAIRE | | | |
| <p>Maintenir la variété et la richesse des paysages agricoles et préserver le maillage bocager en soutenant la diversité des modèles agricoles</p> <ul style="list-style-type: none"> Encourager la diversité des modèles agricoles et la variété des productions ; Valoriser les paysages et la biodiversité grâce à la valorisation du bois de haies et de l'agroforesterie. | Chambre d'Agriculture ; SAFER ; CUMA ; Coopératives agricoles | | Court terme |
| <p>Dans le cadre du PLUi-H, définir un règlement d'urbanisme contribuant à la pérennité des exploitations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Autoriser les activités annexes en zone agricole pour permettre la diversification de l'activité ; Créer des STECAL (Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limités) ; Prévoir des zones tampon à proximité des exploitations agricoles pour limiter les conflits avec les tiers | Chambre d'Agriculture ; SAFER ; Terre de Liens ; Champ du partage | | Démarche à conduire dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H |
| ▲ AMÉNAGEMENT ET OPÉRATIONNEL | | | |
| <p>Soutenir l'installation de projets agricoles exemplaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre à disposition du foncier agricole, propriété publique, intégrant des baux environnementaux ; Lancer des appels à manifestation d'intérêt pour des "espaces test agricoles", dispositif tremplin ou relais pour l'installation d'exploitants ; Financer les équipements nécessaires à l'installation (bâtiment exploitation) | Chambre d'Agriculture ; Terre de Liens, Fermes en Vie ; Prom'Haies ; Champ du partage | Financements européens, nationaux et régionaux possibles | Moyen terme |
| ▲ SENSIBILISATION ET PÉDAGOGIE | | | |
| <p>Mettre en place une communication et des services dédiés aux agriculteurs du territoire, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner et former les agriculteurs dans leurs pratiques : recenser les besoins pour construire une offre de service adaptée (besoins logistiques, matériels et supports, formation prise de parole, ...) ; Promouvoir les métiers de l'agriculture sur le territoire ; Promouvoir les productions de territoire et les lieux de vente directe | CCMP ; Chambre d'Agriculture ; Fermes en vie ; Terre de Liens ; Coopératives ; CUMA ; Prom'Haies | Financement interne par les structures partenaires | Court terme |
| <p>Développer l'interconnaissance entre les agriculteurs et les habitants consommateurs du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des événements permettant la rencontre des agriculteurs et agricultrices du territoire (fermes ouvertes, comice agricole annuel sur un champs de foire...) Organiser des rencontres entre les agriculteurs et le grand public pour sensibiliser sur les interactions entre activité agricole et paysage. Mettre en place des visites du patrimoine bâti agricole ancien ou des lectures de paysage orientées sur les paysages agricoles. | CCMP ; Chambre d'Agriculture ; Fermes en vie ; Terre de Liens ; Coopératives ; CUMA ; Syndicats de bassin ; PAH | Financement interne par les structures partenaires | Court terme |

Temporalité des actions : Court terme = sous 2 à 3 ans ; Moyen terme = sous 5 ans ; Long terme = sous 10 ans

▲ PRINCIPE D'ACTION : ENCOURAGER LA REPRISE ET LE DÉVELOPPEMENT DE FERMES DIVERSIFIÉES

Exemple de la ferme agroécologique de Magnantru à Périgné



Au moment de penser leur retraite après 10 ans à cultiver la ferme, les exploitants historiques se sont rendu compte qu'il allait être compliqué pour eux de trouver des repreneurs capables d'assurer un tel investissement financier et la pérennité des activités en place. Aujourd'hui, grâce à la communauté d'investisseurs de la plateforme Fermes En Vie, l'histoire de cette ferme continue avec deux nouveaux agriculteurs.

Dans un premier temps, le couple va garder les activités déjà en place (élevage bovin, grandes cultures, agri-tourisme, transformation et vente à la ferme) et introduire l'élevage d'oies. Extrêmement enthousiastes face au cadre de Magnantru, qu'il et

elle connaissent depuis quelques années, et devant le potentiel d'activités de transformation, de vente à la ferme et d'agri-tourisme, ils étaient la paire parfaite pour prendre le relais de Cathy et Jean-Pierre Charles et assurer la pérennité des activités de Magnantru.

Les repreneurs sont tous deux non issu-es du monde agricole. À eux deux ils cumulent plus de 18 ans d'expérience agricole, on peut dire que Magnantru est entre de bonnes mains ! Cela fait environ 4 ans qu'ils ont pour projet de s'installer ensemble et qu'il et elle ont tout doucement entamé les démarches.

D'après le récit de la plateforme Fermes en Vie

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DE L'ACTION

OUTILS DISPONIBLES ET DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Guide à l'attention des élus locaux publié par Terre de Liens : « Agir sur le foncier agricole, un rôle essentiel pour les collectivités locales »
- Financements participatifs pour aider à l'installation de jeunes agriculteurs et agricultrices ou à la diversification des activités existantes (ex. FEVE)

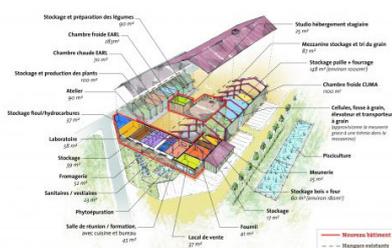
OUTILS À CRÉER

- Bourse aux exploitations pour mettre en relation les agriculteurs partant en retraite et des candidats à la reprise
- Une carte interactive permettant de localiser les producteurs du territoire et leurs points de vente (en cours de réflexion dans le cadre du PAT 79, avec possible focus ensuite par territoire)

INDICATEURS DE SUIVI

- Mise en œuvre des actions du PAAT
- Nombre de fermes publiques aménagées sur le territoire
- Surfaces urbanisables reclassées en surfaces agricoles dans le cadre du PLUi-H

ACTIONS DÉJÀ MENÉES, EXEMPLES ET RÉFÉRENCES POUR AIDER À LA MISE EN ŒUVRE



FERME COLLECTIVE DE TOUSSACQ (77)

Ferme du Sud Seine et Marne, dont le foncier et les bâtiments agricoles ont été rachetés par la Foncière Terre de Liens en 2011. Accueille 8 entrepreneurs sur des activités variées telles que le maraîchage, l'élevage, la transformation fromagère et la boulange. Projet collectif où s'expérimente un nouveau modèle agricole et rural s'inscrivant dans une dynamique territoriale et partenariale.



ZONE DE CAPTAGE D'EAU POTABLE À AGY-LE-TRONQUAY (14)

Au sud-ouest de Bayeux, Terre de Liens a racheté au printemps 2015, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie 4,4 ha de terres. Ces parcelles sont situées dans la zone de protection d'un captage d'eau potable et leur mise en location à un agriculteur bio (élevage laitier) garantit la préservation de cette ressource tout en consolidant l'activité locale d'un agriculteur.



FERME BIOLOGIQUE DE PONT-DE-METZ (80)

Accompagnée par Terre de liens Picardie, Amiens Métropole a fait l'acquisition en 2013 de 11 hectares de terres agricoles situés dans le périmètre de protection rapproché du principal captage d'eau potable de la ville. Cette acquisition a permis l'installation de deux maraîchers biologiques.



AGGLOPOLYS (COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE BLOIS - 41)

Mise en place d'un label «direct de nos fermes» à destination des producteurs du territoire souhaitant valoriser leur production locale sur les marchés de la communauté d'agglomération

COMMENT UTILISER CETTE FICHE ?

La réalisation de cette fiche action s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du plan de paysage du Mellois en Poitou. Elle découle d'un diagnostic et d'une stratégie paysagère élaborés collectivement avec les acteurs du territoire entre 2019 et 2022. Cette fiche est conçue pour une lecture autonome en lien avec sa thématique. Pour une vision plus globale de la politique paysagère du Mellois en Poitou, retrouvez les autres fiches-action et les cartographies stratégiques complètes dans les documents de l'étude mis à disposition par la Communauté de Communes Mellois en Poitou. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de la Direction de l'Attractivité Economique et Touristique.